



PHOTOS BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Phil Fontaine était de passage à Montréal cette semaine pour recevoir le premier prix Équitas pour l'éducation aux droits humains. Selon l'organisation montréalaise, «son travail a contribué à faire avancer l'égalité, la justice sociale et le respect de la dignité humaine pour les populations autochtone et non autochtone au Canada».

VERS LE PARDON

En votant en 2007 contre la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones à l'instar de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis, le Canada, qui avait contribué à sa rédaction, a choqué la communauté internationale et les autochtones du Canada. Dans le récent discours du Trône, le gouvernement Harper a promis de revoir sa position, une promesse que lui ont rappelée cette semaine une vingtaine d'organisations autochtones et de défense des droits de l'homme. À Montréal pour recevoir le premier prix Equitas pour son rôle dans la promotion des droits des autochtones dans le monde, Phil Fontaine, qui a présidé jusqu'en 2009 l'Assemblée des premières nations, a accordé une entrevue à *La Presse* sur les enjeux auxquels son peuple fait face et du coup, le Canada.



LAURA-JULIE PERREAULT

Q Pourquoi est-il important que le Canada accepte la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Concrètement, qu'est-ce que ça va changer?

R Le symbolisme de tout ça est extrêmement important. Pour la première fois, dans notre histoire, les Nations unies ont pris une position sur les autochtones. C'est une affirmation des droits et de la dignité des autochtones partout dans le monde. Si le Canada accepte la déclaration, ça nous donne un peu d'espoir que le pays devra se conformer aux normes qui sont décrites dans la déclaration. Il y est question des droits de l'homme, du droit à l'autogouvernance, du droit à la terre.

Q Selon vous, pourquoi le Canada a-t-il voté contre la déclaration en 2007 après avoir participé activement à sa rédaction? Est-ce que ça s'explique seulement par le changement de gouvernement et l'arrivée des conservateurs au pouvoir en 2006?

R On pourrait conclure que le changement de gouvernement est responsable. Le fait est que, de notre côté, ce n'était ni une bonne décision ni une décision juste. La seule conclusion que nous pouvions en tirer est que le Canada voulait décider quels droits il allait respecter. Quand on se demande pourquoi le Canada n'a pas accepté la déclaration, il faut garder en tête que ça aurait donné beaucoup de visibilité au bilan peu reluisant du pays en matière de respect des droits des peuples autochtones.

Q Avez-vous des exemples?

R Le plus grand enjeu est celui de la pauvreté des Premières Nations. Il y a tellement d'exemples! La crise du logement sur laquelle la vérificatrice générale a rédigé un rapport. Le taux de suicide parmi la population autochtone qui est un des plus élevés du monde. Le fait qu'il y a 27 000 enfants autochtones sous la protection de l'État. C'est plus que le nombre d'enfants qui étaient dans des

pensionnats au pire de la crise et ce n'est pas par manque d'amour parental. Il y a 100 communautés qui vivent sans accès à l'eau potable. L'accès aux soins médicaux est pathétique. Il y a 60 communautés sans école; 60 avec des écoles mais qui sont dans un état pitoyable. Tous ces problèmes sérieux vont être regardés de très près par les Nations unies et le Canada ne sera pas montré sous son meilleur jour.

Q Pourquoi le gouvernement Harper change-t-il soudainement de cap?

R Le fait que l'Australie a renversé sa décision n'est pas étranger à cette décision. Beaucoup d'experts ont aussi fait pression sur le pays. Dans le discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à accepter la déclaration si elle est en ligne avec la Constitution et les lois canadiennes. Je ne suis pas certain de ce que ça veut dire. En votant contre la même déclaration en 2007, le gouvernement s'était justifié en disant que la déclaration allait à l'encontre de lois canadiennes et de certains traités et qu'elle donnait un droit de veto aux autochtones. Nous espérons que le soutien du gouvernement pour la déclaration sera sans équivoque.

Q Le dossier des droits de l'homme sur lequel vous avez travaillé le plus activement est celui des pensionnats indiens. Vous vous êtes battu pendant des années pour obtenir des excuses et une compensation pour les dizaines de milliers de jeunes autochtones qui ont été forcés de 1920 à 1996 de quitter leur famille pour étudier dans des pensionnats et où des milliers d'entre eux ont subi de sérieux sévices physiques, psychologiques et sexuels. Vous êtes vous-mêmes une victime. La Commission de témoignage et de réconciliation sur cette question va commencer à entendre des témoignages des victimes à l'été. Quelles sont vos attentes?

R Ce sera une occasion pour nous d'informer les Canadiens sur un des pans les plus tristes et les plus sombres de leur histoire. La Commission va leur expliquer pourquoi les pensionnats ont été mis sur pied. C'était une mesure raciste d'assimilation qui avait pour but de tuer l'Indien dans chaque enfant. C'était un déni de notre histoire, de nos langues et

de notre culture. Ça a causé beaucoup d'angoisse dans nos communautés et une grande partie du fardeau est porté par nos jeunes. Le processus de réconciliation va mener à une relation plus respectueuse. Et, éventuellement, au pardon.

Q Plusieurs critiques ont dit que le processus est trop lent. Que les victimes, vieillissantes, s'éteignent et n'auront pas le temps de témoigner. Qu'en pensez-vous?

R C'est vrai que les survivants de cette tragédie sont vieillissants. Environ quatre survivants meurent chaque jour. Au début du processus politique, il y avait 80 000 survivants. Ça fera cinq ans dans quelques mois. Entre-temps, on a perdu 5000 survivants. C'est une question urgente et nous devons aller de l'avant le plus vite possible. Nous avons eu des problèmes au début avec la Commission. Des personnes ont été remplacées. Maintenant, nous avons une bonne équipe. Nous avons cinq ans pour terminer le travail.

Q Quel y sera votre rôle?

R Je n'y ai aucun rôle. Formel ou informel.

Q L'an dernier, vous avez reçu des excuses du pape pour le

rôle qu'a joué l'Église catholique dans l'histoire des pensionnats indiens. Ces jours-ci, beaucoup d'histoires émergent à propos d'agressions sexuelles commises par des prêtres dans plusieurs pays. Quelle est votre réaction?

R Je suis incroyablement déçu. Ça nous pousse à nous questionner quant à la transparence du Vatican. Cependant, je reste très satisfait de l'énoncé de Benoît XVI à notre égard. Il a compris la souffrance dont nous avons été victimes.

Q Un autre dossier de droits de l'homme lié aux communautés autochtones retient l'attention depuis le mois dernier au Québec. Que pensez-vous de la décision du conseil de bande de Kahnawake d'expulser les Blancs de la réserve?

R Je ne sais pas avec certitude ce qui devrait être fait dans cette situation. La plupart des leaders autochtones n'ont pas voulu s'en mêler puisque c'est une question qui concerne les Mohawks. Il est nécessaire de comprendre qu'ils ont le droit de prendre cette décision, mais ça ne veut pas dire que la décision soit bonne ou mauvaise. Dans ma communauté (la nation Sagkeeng du Manitoba), nous avons une plus petite population et un plus grand territoire. Les gens ont le droit de s'associer à qui ils veulent.



Originaire du Manitoba, devenu chef de sa nation à l'âge de 28 ans, Phil Fontaine a mené d'innombrables batailles pour les siens au cours des ans. Il a notamment été chef national de l'Assemblée des premières nations pendant neuf ans. Envoyé dans un pensionnat indien pendant l'enfance, il a été le porte-parole des survivants de cette mesure d'assimilation en vigueur de 1920 à 1996. Aujourd'hui, à 65 ans, M. Fontaine est un des conseillers de la Banque Royale du Canada en matière d'environnement et des peuples autochtones. Il est aussi membre de plusieurs conseils d'administration.